

REUNION DU CONSEIL LOCAL de DEVELOPPEMENT (CLD) VALENCE DROME ARDECHE CENTRE
DU LUNDI 16 OCTOBRE 2006
19h00-21H00 : SEANCE PLENIERE
Mairie d'ALBOUSSIÈRE

Ont participé à la réunion : Eliane ANDRE, Régis AUBENAS, Sylvette BERAUD-WILLIAMS, Elizabeth BOURGET, Nicole CALDERARA, Clotilde CHANAL, Marc CHOUTEAU, Jean-Louis CHOVIN, Jacqueline CIMAZ, Gérard CLEMENT, Corinne DAOUD, Bruno DECROOCQ, Marie DIEUDONNE, Abdelouahed EN NASSIRI, Gilbert GREVE, Isabelle LAMBERT, Dominique LARDENOIS, Valérie MALAVIELLE (représentant Michel LUIGI), Olivier MAIGRET, Jacques MALSERT, Fatima MANA ,Martine PASQUIER, Christian ROUVEURE, Alia SANIA, Didier THUNOT, Brigitte PREVOST, Eliane ANDRE, Marc CHOUTEAU, Marie DIEUDONNE, Pierre-Antoine LANDEL, Jacques DUBAY, Christophe VIALLATOUX, Cathy CHARVOZ

Étaient excusés : Nicolas DARAGON, Chef de projet CDRA, Marianne ORY, rapporteur du contrat, Jean Pierre CARDI, Danièle PERSICO, Dominique ALLAIN,, Pierre VIGNE (réfèrent pour le comité de pilotage du CDRA du groupe social), Olivier LEVENT (chargé de mission socioculturel de la CDC Eyrieux aux serres), Michel CIMAZ, Hervé SAULIGNAC, Françoise CASALINO, Alain SERRE, Christophe BARBE, Lucien ALESSIO, Gérard BARRAS, Gilbert MOUGEL, Jacques FRANCOIS, Gérard COLOMBIER, Félix LARCHER, Xavier RICHARD, Monsieur NORMAND, Christian FEROUSSIER, Marinette FEUILLADE, Julien LAMOULIE, Joelle MARIAC, Pascale COPPALONI, Jean François MURJAS

En introduction à la réunion Pierre-Antoine LANDEL a remercié Mr Jacques DUBAY, Maire d'ALBOUSSIÈRE d'accueillir les participants à la réunion dans les locaux de bibliothèque intercommunale. L'historique de l'équipement, qui préfigurait la construction d'une intercommunalité sur le territoire, a été rappelé.

L'ordre du jour a porté sur le volet culturel du Contrat de développement territorial et le lien social . Il se décomposait comme suit :

- Introduction de la réunion : J.CIMAZ
- Témoignage de l'espace culture Belledonne : présentation du territoire, enjeux culturels, objectifs et priorités définies, actions et projets
- Intervention de Mr Jacques DUBAY, Membre du Comité de pilotage du CDRA : les conclusions du groupe de travail culture,
- Discussion-débat : propositions et priorités pour le volet social et culturel du CDRA
- Questions internes au CLD : site internet et budget.

En outre, une version illustrée du compte rendu est proposée sur le site : <http://www.lesrias.fr/>.

1. Point sur la préparation du Contrat de Développement Rhône-Alpes et le calendrier :

Le Comité de pilotage aborde la phase de construction du Contrat de territoire en application de la charte, au travers de la construction d'un programme comprenant des axes et des mesures, voire dans certains cas des projets précis. Comme lors de la rédaction de la charte, l'avis du CLD sera sollicité dans le cadre de cette construction.

Les prochaines dates de réunion du comité de pilotage sont les suivantes :

- *Jeudi 26 octobre : Etoile ;*
- *Mercredi 29 novembre à La Voulte*
- *Mercredi 20 décembre*

Afin de permettre au CLD d'accompagner au mieux la construction du contrat, il serait proposé d'organiser deux réunions , permettant de suivre l'évolution des travaux du comité de pilotage, de connaître les propositions formulées, de proposer des apports et inflexions, 2 dates de réunion seraient proposées :

- **Lundi 20 novembre à 19H00 (Guilherand Granges)**
- **Mardi 12 décembre à 19H00**

Les lieux des réunions seront précisés ultérieurement.

En outre, la Région Rhône-Alpes invite tous les membres des CLD à une rencontre régionale organisée

**Le samedi 25 novembre de 10H00 à 15H00
au siège de la Région Rhône-Alpes à Charbonnières les Bains**

La région organise à cette occasion des transports par bus, au départ de ses antennes départementales. Toutes les précisions seront apportées dans le courrier d'invitation qui sera adressé individuellement à chacun des membres du CLD.

2. Le volet culturel du Contrat de Développement :

- Introduction de la réunion : J.CIMAZ

Conjuguer des ambitions culturelles exigeantes et la prise en compte de la richesse culturelle de la population dans sa diversité, tel pourrait être l'objectif affirmé dans la charte de développement du territoire, laquelle évoque une conception non restrictive de la culture. Il s'agit d'y intégrer la mémoire, des valeurs, des savoir-faire, des modes de vie, des formes de solidarité, de rébellion, des rites, des modes de transmission et formation... de la culture de chacun, de groupes, de peuples, d'un pays, d'un continent, tout ce qui caractérise l'humain par opposition à la Nature (y compris dans nos paysages) ;

Quand on parle de développement culturel, on parle donc de développement de cette culture. La charte fait référence aux bilans des CGD, reposant sur un travail conséquent de concertation locale, et propose des objectifs intéressants, notamment « aider au développement de la création artistique », « favoriser les conditions de développement du patrimoine culturel » et « proposer une culture qui va à la rencontre des publics et favorise le métissage culturel ». Toutes les propositions insistent sur la valorisation de la culture populaire et de l'appropriation de la culture par la population. Par quels moyens atteindre ces objectifs ? Trois entrées sont proposées :

1^{er} constat : les gens veulent être associés au développement culturel dans sa conception même et la concertation avec la population constitue une priorité pour le développement culturel qu'il s'agisse de population rurale ou urbaine ;

2nd constat : les intervenants : il y a toujours des non participants aux concertations. Pour participer, il faut disposer d'outils scientifiques et artistiques et de références aidant à élaborer et construire les propositions par l'échange avec les professionnels, artistes et chercheurs, en prise avec les problématiques actuelles ou émergentes ;

3^{ème} constat : les apprentissages collectifs : la mise en place d'ateliers ou de stages avec ces professionnels peut permettre des apprentissages collectifs qui deviennent des outils pour le développement de l'implication de chacun, **sous réserve que le groupe puisse intervenir sur la conception et le déroulement même de ces ateliers.** .

L'implication de la population est non seulement dans la création mais aussi dans la conception et le pilotage même du développement culturel. Ce constat induit plusieurs questions :

- ⇒ quelles articulations créer entre la diffusion culturelle et l'expérience pour la population de la création avec des professionnels engagés dans la recherche et la création actuelles avec les apprentissages collectifs qui en découlent?
- ⇒ quelles politiques locales ? Quelles articulations avec les associations ? Quelle formation des bénévoles associatifs ? Quels soutiens qui n'enferment pas ? Quelles relations entre associations et collectivités ? Quelles voies éventuellement moins structurées pour un développement de la démocratie participative ? Quel rôle des TIC ? Quels autres réseaux de communication émergeant des populations elles-

mêmes ? quelles formes inédites ? Quelles incidences citoyennes ?

- **Témoignage de l'espace culture Belledonne** : l'intervenante Sophie MAZALTO était excusée. Pierre- Antoine LANDEL a présenté un montage qu'elle avait préparé.

Le territoire de Belledonne se compose de 19 villages de montagne longeant l'Isère entre Grenoble et Chambéry, sur le versant occidental de la Chaîne de Belledonne. Il est intégré au Contrat de pays du Grésivaudan, qui englobe aussi la vallée de l'Isère, et tout particulièrement les pôles de développement technologique qui y sont installés (Ex : MINATEC). Depuis 2003, l'espace met en œuvre un programme européen Leader + axé sur le thème « valorisation des ressources naturelles et culturelles », avec la mise en place de commissions thématiques. Au départ, la commission culture a rencontré des difficultés au départ pour faire émerger la transversalité du territoire dans la construction du projet culturel. Elle a fait appel à l'association culturelle « Scènes Obliques » animée par Antoine Choplin, qui a été missionné pour élaborer un projet culturel de territoire. En 2004 Scènes Obliques a organisé une consultation sur le territoire (élus, techniciens, habitants, bénévoles d'associations, bibliothèques...). 25 personnes se sont engagées à participer à 5 ateliers collectifs et citoyens :

Atelier 1=> identité de la culture de Belledonne, qu'est ce que le territoire (brain storming)

Atelier 2 => voyage d'étude dans le Parc Naturel du Pilat

Atelier 3 => table ronde dans le cadre du festival de l'Arpenteur (organisé par l'association dans la commune des Adrets) et organisation d'événements culturels

Atelier 4 : veillées échanges, valeurs , ancrage local et appropriation des habitants

Atelier 5 : rencontre des institutions (Région, pays, DRAC, CG)

Cette concertation a abouti à la proposition d'organiser dans les villages des veillées en trois temps : la parole (débat et échanges sur un thème), la gastronomie pris ensemble, l'artistique (le spectacle). Une commune, une veillée. L'espace culture Belledonne assure l'organisation des veillées au travers d'une mise en œuvre technique et financière : mise en œuvre et programmation, accompagnement des communesEn 2006, ce sont 7 veillées qui ont été organisées. Ce dispositif a permis de développer une coopération sur un territoire entre associations et acteurs du territoire.

- Intervention de Mr Jacques DUBAY, Membre du Comité de pilotage du CDRA : les conclusions du groupe de travail culture,

M. DUBAY a présenté la démarche et la méthodologie choisies dans la construction du programme d'actions et insiste sur la volonté des élus du territoire de mettre en œuvre le contrat de développement Rhône-Alpes rapidement. Des groupes de travail culture et patrimoine composés de représentants des collectivités territoriales impliquées dans le CDRA et des personnes qualifiés ont été mis en place en Avril 2006. Trois thématiques ont été approfondies : culture, lien social et patrimoine. Les tableaux ci-joints présentent le résultat de leurs réflexions en cours. Le comité de pilotage doit se prononcer sur les priorités d'objectifs .Une commission plénière « Développement culturel sportif et lien social » se déroulera en Mairie de

Portes-Lès-Valence prochainement pour échanger sur ces priorités d'objectifs. Un courrier sera adressé aux membres de la commission. Le travail se poursuivra sur la déclinaison de ces objectifs en actions sous forme de programme.

La question du délai de présentation des projets a été posée. Le travail actuel du comité de pilotage du CDRA consiste surtout à définir des mesures générales dans lesquelles s'inscriront les projets. C'est pourquoi, la réponse consiste bien souvent à indiquer que le dépôt des dossiers est prématuré. Toutefois, P-A LANDEL précise que bien souvent, les mesures sont en partie construites à partir de projets déjà existants. Pour ces motifs, les acteurs qui ont avancé dans leurs projets sont invités à les faire connaître au travers de deux canaux :

- en les transmettant au SMEOV, qui assure la coordination de la préparation du CDRA ;
- en les signalant dans la boîte à idées du CLD au travers de la grille ci-dessous.

Préparation du programme d'actions

Pistes proposées par le groupe de travail culture

Objectif général : affirmer l'identité culturelle forte du territoire

OBJECTIFS	ACTIONS
1. Favoriser et renforcer une action culturelle de grande qualité	1.1 Consolider l'action des pôles culturels existants identifiés à caractère structurant pour le territoire 1.2 Encourager la mise en réseau de ces structures entre elles 1.3 Faciliter le rayonnement de ces structures en lien avec les territoires voisins
2. Favoriser la diffusion culturelle sur le territoire	2.1 Soutien à la création et à l'émergence d'équipements culturels structurants 2.2 Création des conditions de la diffusion du spectacle vivant : mise en réseau des lieux de diffusion, soutien logistique matérielle
3. Soutenir l'animation culturelle sur le territoire	3.1 Soutien à la programmation et aux résidences d'artistes 3.2 Accompagnement des manifestations
4 . Développer la lecture publique	4.1 Accompagner la formation des bibliothécaires bénévoles 4.2 Informatisation et mise en réseau des bibliothèques en milieu rural 4.3 Construction ou aménagement de bibliothèque/médiathèque têtes de réseau
5. Accompagner les acteurs culturels du territoire	Professionnalisation des acteurs et formation des acteurs culturels
6. Art nature et art contemporain	Accompagnement et émergences d'initiatives innovantes dans ce secteur Mise en réseau des acteurs
7. Favoriser l'éducation culturelle et artistique	Accompagnement des pratiques amateurs

Préparation du programme d'actions
Pistes proposées par le groupe de travail patrimoine

OBJECTIFS	ACTIONS	Propositions de thèmes
<i>Préserver la diversité du patrimoine culturel et historique local</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Rénover, restaurer, consolider patrimoine bâti, protégé ou non (quelles dotations, quel type d'intervention ?) - Petit patrimoine bâti , rural, industriel 	Châteaux, prieurés, chapelles, temples....
<i>Faire vivre le patrimoine naturel et culturel existant et permettre aux habitants de se l'approprier</i>	<p>Communiquer, sensibilise, et animer</p> <p>Propositions de transversalité thématique Drôme Ardèche :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ patrimoine industriel, textile et eau (canaux, vallées et Rhône) ➤ Les châteaux et maisons fortes ? 	<p>Actions pédagogiques, éditions, fiches, signalétique...</p> <p>Elaboration d'outils d'interprétation du patrimoine, de parcours thématiques, de sentiers d'interprétations du patrimoine en lien avec le tourisme</p> <p>Evénementiels culturels, organisation d'expositions.....</p> <p>Faire au préalable un inventaire précis des différents emplacements industriels ou traces de la culture industrielle (soie et coton, filatures, moulinaages, mûriers....) : travail de collecte sur le territoire et coordination de l'information</p> <p>Utilisation de l'information : publications, établissements d'un circuit...</p>
<i>Consolidation des sites archéologiques publics phares</i>	Mise en réseau intra et extra territoire	Actions pédagogiques et scientifiques avec les musées de Soyons, des Beaux Arts de Valence, de La Voulte

- Discussion-débat : propositions et priorités pour le volet social et culturel du CDRA

La question essentielle est celle de l'articulation à trouver entre la concertation et l'élaboration pragmatique du contrat avec des attentes et des échéances rapides. Pierre-Antoine LANDEL a proposé un débat en deux points

1er point : Comment mieux connaître et donc faire émerger les attentes des populations et les acteurs locaux dans leur projet de développement culturel, et à différentes échelles territoriales

2^{ème} point : Quels objectifs affirmer pour développer la transversalité

1^{er} point : Comment mieux connaître les attentes des populations et les acteurs locaux dans leur projet de développement culturel, et à différentes échelles territoriales. Trois thématiques ont été abordées :

- **La première a porté sur la distinction entre le milieu urbain et le milieu rural dans l'implication de la population.** La dimension culturelle nécessite un effort pour en profiter et la vivre qui varie selon les localisations : la ville offre un grand choix de consommation, le milieu rural demande à ses acteurs une implication réelle en temps et en énergie.
- Le danger serait de réduire la question culturelle à la dimension de la seule diffusion, qui s'adresse à un public passif, va de haut en bas et hiérarchise des formes de culture en fonction de critères non explicités. Il s'agit d'une approche restrictive par rapport à une ~~la~~ construction de l'offre culturelle avec la population et à partir de la valorisation de sa culture, de bas en haut. La question se pose en tous milieux, avec une acuité particulière dans les quartiers dits difficiles.
- Des emplois sont à créer tant en milieu urbain qu'en milieu rural, **notamment des emplois artistiques et scientifiques, pour aider la population à s'impliquer par l'expression et la valorisation de sa culture et la construction d'outils au travers d'apprentissages collectifs.**

Les démarches proposées à cet égard sont intéressantes ; on y retrouve une **concertation** - au départ, la **construction d'outils** au travers d'ateliers avec **des professionnels**, l'élaboration collective d'un projet et **l'exigence professionnelle liée à l'artistique.**

Deux ou trois questions non explicitées dans le diaporama de Belledonne pourraient entraîner une demande de précisions :

- y a-t-il eu mise en place de démarches pour **susciter l'expression de ceux qui ne viennent pas aux réunions**, ne s'expriment pas spontanément ?
- quel niveau dans **l'exigence de qualité scientifique** dans les approches ethnologiques, sociologiques, historiques, urbanistiques, linguistiques, statistiques, logiques... - ou autres ou du moins dans l'un de ces domaines ? ...

- **ou artistique** : vis-à-vis de la dimension recherche et création en prise sur des problématiques actuelles ou émergentes, avec donc **la place de l'art contemporain**, dans les arts plastiques et visuels, la littérature, la poésie, l'architecture, le théâtre, la danse, la musique...(ou du moins dans l'un de ces domaines)

- y a-t-il eu **réflexion sur les apprentissages collectifs**, et si oui, peut-on avoir communication de l'étude (ce qui serait fort intéressant pour le groupe de travail créé) ?...

- **La seconde a porté sur l'identification des acteurs culturels**. Sont cités les schémas départementaux de l'Ardèche et de la Drôme, qui peuvent être portés à la connaissance par le SMEOV de ceux qui le souhaitent et l'important travail de recensement et d'identification des intervenants professionnels de la musique, de l'écriture, des arts plastiques et visuels, du théâtre et de la danse. Le Parc Naturel des Monts d'Ardèche a lui aussi fait un gros travail de recensement. L'utilisation des résidences d'artistes, au plus près de la population a également été évoquée, comme la présence de nombreux intermittents du spectacle sur notre territoire.
- **La troisième a porté sur le patrimoine**. La connaissance du patrimoine local permet une vie sociale sereine, et l'appropriation de son territoire. Sont cités en exemple des ateliers d'écriture à Bourg Lès Valence où il y a eu une forte implication des gens en milieu urbain. Se servir du patrimoine permet de mieux se comprendre au travers de ses patrimoines différents et les faire connaître à l'intérieur du territoire. Partir des identités permet de développer des échanges pour réaliser des projets ensemble par la suite (culture industrielle –textile et soierie – Rhône). Le patrimoine industriel immatériel ne doit pas être oublié : expérience en Auvergne sur la tradition orale (filmer et conserver pour retrouver des vieux métiers / activités et savoir-faire et les gestes techniques). L'articulation tourisme et patrimoine permet de créer les conditions d'une organisation permettant le maintien du tourisme rural. Par exemple, le pôle du Mézenc travaille à la construction d'une destination touristique et culturelle européenne : Après avoir travaillé à la formation d'artisans, la réouverture d'une carrière devrait contribuer à la reconstitution d'une véritable filière lauzes. Le point le plus délicat est celui du lien entre création d'emplois et patrimoine. D'importantes réserves sont à émettre, au vu en particulier des difficultés rencontrées par les musées locaux pour pérenniser les emplois. Comment valoriser le patrimoine sans le mettre dans un musée, en faire un lieu vivant ? Quels critères d'efficacité ? Comment amener ce patrimoine à vivre et se développer ?

2^{ème} point : objectifs affirmer pour développer la transversalité

Les participants à la réunion proposent que le CLD insiste sur l'implication de toute la population, des acteurs culturels professionnels et des populations défavorisées (en ville, en zone rurale isolée) dans la construction du projet culturel de territoire

Cette démarche nécessite **la mise en œuvre d'une démarche volontariste et de proximité pour impliquer la population dans sa diversité**, de développer les échanges entre les gens du territoire, en mettant en place des actions et initiatives permettant de croiser les expériences et faire croiser les gens qui travaillent sur les mêmes thématiques. L'importance de communiquer est rappelée car des choses existent déjà sur le territoire. Le directeur de la FOL Drôme cite à titre d'exemple les cinémas itinérants qui pourraient être étendus aux communes non desservies. Dans le champ du

patrimoine, il s'agit aussi de conserver un patrimoine qui existe et de faire le lien avec le patrimoine que l'on construit maintenant, par exemple l'architecture contemporaine, mais aussi les fêtes locales et tout ce qui permet d'affirmer l'existence d'un patrimoine commun, de valeurs privilégiées (ou partagées ?) à transmettre au travers de rencontres, d'échanges, d'un mixage des gens et non d'une tendance à l'enfermement et au repli.

Parler de culture dans des endroits qui se désertifient peut se faire au travers de la définition de plusieurs objectifs :

- ⇒ Permettre aux acteurs culturels de se rencontrer sur les mêmes thématiques ;
- ⇒ Consulter et impliquer la population, créer des moments conviviaux et d'échanges, **et des temps d'apprentissages collectifs** ;
- ⇒ Permettre aux personnes âgées ou non de réfléchir à qu'elles souhaitent transmettre aux jeunes générations ? (patrimoine) – qu'est-ce qu'elles veulent rénover, conserver, faire savoir, partager, raconter, faire vivre...
- ⇒ Mettre en place des moyens permettant aux acteurs culturels du territoire de s'impliquer dans le développement et l'animation culturelle du territoire ;
- ⇒ Hiérarchiser les urgences par rapport aux enjeux de développement à définir sur cinq ans

Pour étayer ces propositions, cinq membres du CLD ont proposé de s'impliquer dans la constitution d'un groupe de travail spécifique sur la question de l'implication de la population. Participants inscrits : Jacqueline CIMAZ, Marie DIEUDONNE, Abdel ENNASSIRI, Eliane ANDRE, Marc CHOUTEAU, Fatima MANA. A noter également un appel à idées sur ce qui se fait, s'est fait (comme des ateliers d'écriture à Bourg-les-Valence), ou pourrait se faire pour approfondir la concertation et la participation de toute la population (rurale ou urbaine) ? Ces idées (même non élaborées) seraient mises en commun sur le blog du CLD (<http://cldvdac.blog4ever.com>) et serviraient aux travaux du groupe.

3. Questions internes au CLD : site internet et budget

Le bureau du CLD a proposé une proposition de budget, intégrant la nouvelle délibération du Conseil régional sur le soutien aux CLD, ainsi qu'une participation des collectivités sous forme d'une mise à disposition de locaux et d'outils informatique estimée à 3.000 euros par an, ce qui permettrait de solliciter une participation de la Région à hauteur de 21.000 euros + 6.500 euros, soit 27.500 euros. Le tableau joint présente une première proposition sur cette base.

En outre, le bureau propose une animation spécifique au CLD, intégrant le secrétariat, sur la base d'une proposition de profil. Les charges de secrétariat seront plus importantes en 2007 particulièrement du fait de l'animation du site Internet qui ne peut être confiée entièrement à des bénévoles. Ces propositions seront présentées en comité de pilotage, puis elles feront l'objet d'une demande de subvention auprès de la Région formulée par le SMEOV.

Le projet de site internet du CLD est suivi par Corinne DAOUD et Michel CHAUDY. Il fera l'objet d'une présentation lors de la prochaine réunion du CDRA.

Un verre de l'amitié offert par la mairie terminait la réunion.

La prochaine réunion plénière du CLD aura lieu le :

Lundi 20 novembre à 19h00
A Guilherand Granges (Clos Benoît, 103 rue Pierre Curie)
Il s'agit de l'ancienne salle de réunion de l'antenne de la Région, qui sera mise à notre disposition par la mairie. Elle est située à proximité de la clinique Pasteur

La réunion serait consacrée à la préparation du Contrat de Développement. L'ordre du jour pourrait être le suivant :

- Présentation de la méthode de travail mise en œuvre par le CDRA ; enveloppes financières susceptibles d'être mobilisées ;
- Premières orientations proposées par le CDRA ;
- Recensement des premières propositions formulées ou reçues par le CLD (cf boîte à idées ci-dessous) ;
- Définition de la méthode de travail du CLD ;
- Questions diverses (ex : site internet).

Jean Pierre CARDI, président du CLD de la Drôme des Collines a proposé l'organisation d'une journée commune avec le territoire de la Drôme des Collines sur le thème de l'agriculture : interventions sur la politique agricole communauté européenne et les politiques régionales (PSADER) et temps d'échanges avec les exploitants. Cette proposition est approuvée par l'ensemble des participants.

Fait le 21 octobre 2006
Pierre-Antoine LANDEL,
Président du CLD Valence Drôme-Ardèche Centre.

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT RHONE-ALPES : « VALENCE – DROME – ARDECHE – CENTRE »
BOITE A IDEE DU CONSEIL LOCAL DE DEVELOPPEMENT**

Emetteur de la proposition (facultatif)
Problème auquel pourrait répondre la mesure ou l'action
Objectif de la mesure ou de l'action :
Description de la mesure ou de l'action :
Partenaires éventuels :

Document à retourner au secrétariat du CLD : SYNDICAT MIXTE EYRIEUX OUVEZE VERNOUX

Rue de la Mairie- Le petit Tournon- 07000 LYAS

Tél 04.75.64.07.56 fax 04.75.66.05.10

E-mail *smeov.coordination@wanadoo.fr*

Blog : <http://cldvdac.blog4ever.com>

CLD Valence Drôme Ardèche Centre

Proposition de budget pour l'année 2007

Nature de la dépense	Description des tâches	Estimation des quantités	Estimation du coût	Coût /11 mois
Animation - Secrétariat	Cf profil de poste	2 à 2,5 jours par semaine	1 250 €	13 750 €
Frais de déplacement animateur et stagiaire		1400 kms par mois /10 mois	0,3 euros /km	4 250 €
Frais d'organisation de réunions	salles, intervenants éventuels, boissons			1 000 €
Frais de déplacement des membres du CLD pour des missions spécifiques	prise en charge des frais de déplacement des membres du CLD :pour des missions spécifiques (ex : réunions réseau , études, enquêtes) et pour les transports en co voiturage,et pour les réunions du CLD depuis 4 points les plus éloignés du territoire : Le Cheylard, Chabeuil, Lamastre et Privas			2 000 €
Frais d'envoi	Transmission des comptes rendus par voie électronique + 20 envois par courrier / 10 mois + remise directe des Compte rendus aux membres du comité de pilotage		0,83 €	500 €
Photocopies	tirage CR : 20 + 40 = 60* 7 pages/mois			500 €
Stagiaire	Participation aux travaux du CLD au travers d'une mission spécifique	3 mois + frais de déplacement		900 €
Frais de maintenance du site internet				500 €
Matériel Logiciel	Participation d'achat commun CDRA - CLD : microordinateur portable + appareil photo + logiciels			1 100 €
Frais de locaux	Locaux et matériel informatique			3 000 €
Total				27 500 €